

## Entretien avec Georges Brondel (Paris, 25 février 2004)

**Légende:** On 25 February 2004, in an interview given in Paris, Georges Brondel, Honorary Director-General of the European Commission, refers to key events and players in the European integration process during his career. He makes particular reference to geopolitics, energy policies and the security aspects of oil supply.

**Source:** Conshist.com. Histoire interne de la Commission européenne 1958-1973. Entretien avec Georges Brondel par Éric Bussière, Julie Cailleau et Armelle Demagny à Paris le 25 février 2004. Transcription révisée par M. Brondel, © Historical Archives of the European Union 2013, Villa Salviati – via Bolognese 156, I-50139 Firenze – Italy, INT705, 25.02.2004. 34 p. <http://www.eui.eu/HAEU/OralHistory/pdf/INT705.pdf>.

**Copyright:** Archives historiques de l'Union européenne

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/entretien\\_avec\\_georges\\_brondel\\_paris\\_25\\_fevrier\\_2004-fr-638ba2ee-a608-4b4a-a3ed-6c963caa2fef.html](http://www.cvce.eu/obj/entretien_avec_georges_brondel_paris_25_fevrier_2004-fr-638ba2ee-a608-4b4a-a3ed-6c963caa2fef.html)

**Date de dernière mise à jour:** 02/12/2013

# CONSHIST.COM

*Histoire interne de la Commission européenne 1958-1973*

Entretien avec  
Georges BRONDEL

par Éric Bussière, Julie Cailleau et Armelle Demagny  
à Paris le 25 février 2004

Transcription révisée par M. Brondel

Coordonnateur du projet :  
Université catholique de Louvain (UCL, Louvain-la-Neuve),  
dans le cadre d'un financement de la Commission européenne.

Ont collaboré au projet CONSHIST.COM :

Pr. Michel DUMOULIN, Project manager, Université catholique de Louvain

M. Yves CONRAD, Deputy project manager, Université catholique de Louvain

M. Charles BARTHEL, Centre d'études et de recherches européennes Robert Schuman (Luxembourg)

Pr. Marie-Thérèse BITSCH, Université Robert Schuman (Strasbourg III)

Pr. Gérard BOSSUAT, Université de Cergy-Pontoise

Pr. Éric BUSSIERE, Université de Paris IV – Sorbonne

Pr. Wilfried LOTH, Universität Duisburg-Essen

M. Jean-Marie PALAYRET, Archives historiques de l'Union européenne

Pr. Jan VAN DER HARST, Rijksuniversiteit Groningen

Pr. Antonio VARSORI, Università degli studi di Padova

Nienke BETLEM, Julie CAILLEAU, Veronika HEYDE, Ghjiseppu LAVEZZI, Anaïs LEGENDRE, Myriam

RANCON, Corinne SCHROEDER, Veronica SCOGNAMIGLIO, Mariella SMIDS, Natacha WITTORSKI

GB : Georges Brondel

ÉB : Éric Bussière

JC : Julie Cailleau

AD : Armelle Demagny

JC : Pourriez-vous nous rappeler votre formation pour que l'on puisse commencer par le début de votre parcours assez rapidement ? Vous avez été ingénieur, je pense ?

GB : Je suis ingénieur civil des Mines de Paris. J'ai pu réussir malgré des conditions difficiles puisque c'était la guerre. La première année, je l'ai passée à Paris, au Lycée Charlemagne. Puis j'ai été transféré à Montpellier où j'ai passé ma première année de préparation aux Grandes Écoles avant la débâcle, en 1941. Je suis ensuite revenu à Lyon pour ma deuxième année de préparation. Mais j'avais plus de dix-huit ans et ne pouvais donc plus me présenter à l'École polytechnique. J'ai été admis à l'École des Mines de Paris. Paris était occupée et heureusement un des ministres de Vichy a décidé que les élèves de l'École des Mines seraient plus utiles s'ils restaient en France que s'ils partaient en Allemagne pour le STO. J'ai donc travaillé comme ouvrier dans une mine de charbon du centre de la France, la Clayette qui est devenue un bastion de la Résistance. Je travaillais jour et nuit, j'écoutais les émissions de Londres et participais à des missions de la Résistance. J'ai rejoint l'armée du général de Lattre de Tassigny quand elle est remontée par Maçon et suis allé en Alsace. N'ayant pas de raisons de rester dans l'armée, je suis revenu à l'École des Mines pour terminer mes études.

Je n'avais plus la vocation d'ingénieur parce que je n'avais absolument pas compris pourquoi nos gouvernements, en France et dans les autres pays européens, n'avaient rien fait pour sauver nos économies. Il y avait eu la crise de 1929 et la guerre de 1940 qui avaient complètement détruit notre industrie. Je me suis dit : « Je dois découvrir un monde nouveau. » Je suis parti pour Oxford. J'ai obtenu une bourse du British Council et j'ai passé un an au Balliol College.

Je me suis spécialisé dans l'économie politique. J'ai eu deux professeurs exceptionnels, Maurice Allais qui, en France, a été le seul Prix Nobel d'Économie et, en Angleterre, Thomas Balogh, originaire d'Europe centrale qui avait été nommé professeur à Oxford. À mon retour en France en 1946, j'ai participé à un séminaire organisé par Maurice Allais pour parler du redressement de l'économie de notre pays.

J'ai commencé ma carrière professionnelle dans l'importation du charbon. Je travaillais pour l'ATIC. J'y suis resté quatre ans. Il s'est trouvé que son président a été nommé à la tête du Comité du charbon de l'OECE, donc du Plan Marshall. Il m'a demandé de le rejoindre. Ce fut le début de mon activité professionnelle liée à l'Europe. Robert Marjolin en était le Secrétaire général. Je l'ai bien connu pour avoir, au départ, participé à toutes les réunions du Conseil. J'étais alors jeune fonctionnaire et je pouvais participer à tous les débats. C'était pour moi quelque chose de tout à fait nouveau. J'ai entretenu avec lui de très étroits contacts. Étant au Comité du charbon, j'ai également eu des relations avec la CECA, à sa création en 1953. En tant que représentant du Comité du charbon je participais aux réunions du Conseil de la CECA, présidée par Jean Monnet. C'était une idée très originale, et je reviendrai ultérieurement sur le caractère de cet organisme.

Après trois ans au Comité du charbon, j'ai assuré le secrétariat du Comité de l'électricité. Je peux dire que j'ai été le premier initiateur d'un véritable marché commun. Pourquoi ? Parce que le Comité de l'électricité réunissait seize pays d'Europe. Il n'y avait pour l'électricité aucun droit de douane mais les marchés étaient totalement indépendants. Ma première tâche fut d'établir les programmes pour le financement des centrales électriques et des barrages à reconstruire. J'ai, en l'espace de cinq ans, grâce à l'aide américaine, permis le redressement complet de la production d'électricité. Rapidement il est apparu qu'il serait avantageux d'établir une interconnexion des réseaux électriques au niveau européen. Pourquoi avoir des centrales françaises, des centrales belges, des centrales hollandaises, des centrales luxembourgeoises, des centrales allemandes, indépendantes ? Cela n'avait pas de sens. Donc, en négociant avec les sociétés d'électricité, EDF en France, les sociétés belges, hollandaises, etc., et dans le cadre de deux associations, l'UNIPEDE et FUCPTE, un réseau international à deux cents mille volts a été créé. Il a constitué le premier réseau électrique européen, ce qui a permis de réduire la capacité en Europe de 15 %. Quand il n'y avait pas assez d'électricité en France, on l'achetait en Allemagne, en Italie ou ailleurs. Lorsque j'ai quitté le Comité de l'électricité en 1960 le Marché commun de l'électricité était né.

J'ai également participé aux premières études sur l'énergie nucléaire qui était à l'époque appelée « énergie atomique ». J'ai assisté à plusieurs séminaires. J'ai même écrit un rapport de l'OECE sur cette nouvelle énergie. Son prix de revient, qui était de 30 % moins élevé que celui de l'électricité produite à partir du charbon, et bien entendu encore moins élevé que celui du pétrole ou du gaz. D'où cet envol de l'énergie nucléaire. Je me suis alors aperçu que,

contrairement à ce que pense le public, l'énergie nucléaire ne représente pas un danger en soi. Il suffit que vous ayez dix centimètres d'eau au-dessus des barres d'uranium pour qu'il n'y ait aucun rayonnement, car tout le rayonnement est absorbé par l'eau. Cela n'empêche pas qu'il y ait des déchets. Néanmoins c'est un problème à plus longue échéance qu'il faudra résoudre d'ici dix ans. Plusieurs solutions sont actuellement envisagées.

J'ai rejoint la Communauté économique européenne en 1960. Elle existait déjà depuis un an. Robert Marjolin en était le vice-président et Hallstein le président. Elle était installée à Bruxelles. Un jour j'ai reçu un coup de téléphone du professeur Duquesne de la Vinelle, qui avait été le représentant de la Belgique au Comité de l'électricité de l'OECE. Il m'a dit : « Maintenant je suis à la Commission, directeur à la Direction générale des Affaires économiques et financières et responsable des finances. Je m'aperçois que l'on doit s'occuper de l'énergie. Accepteriez-vous ce poste ? » J'ai répondu : « Oui » instantanément et j'ai pris le train pour Bruxelles. J'ai été nommé chef de la division Énergie dès le premier jour de travail de la Commission. J'y ai retrouvé Robert Marjolin avec qui les rapports à l'OECE avaient été utiles mais encore quelque peu distants.

Le bureau de Robert Marjolin était un étage au-dessus du mien. J'ai été particulièrement intéressé par le fait que, s'étant occupé dans le cadre de l'OECE à la fois des finances et de l'énergie, il avait conscience du fait que l'énergie était un secteur à part. L'énergie est une matière première, mais elle est absolument indispensable. En cas de panne d'électricité ou s'il n'y a ni charbon ni pétrole pour l'industrie, tout s'arrête. C'est donc un produit essentiel pour l'économie. De plus on produisait du charbon, mais le pétrole, entièrement importé, connaissait un développement très rapide. En 1960 le charbon représentait 65 % de la consommation totale d'énergie. En moins de dix ans cette proportion est passée à 25 %. Mais pas une goutte de ce pétrole n'était produite en Europe. Il venait principalement des pays du Moyen-Orient : Arabie Saoudite mais également Iran, Irak, Koweït. C'était par bateaux qu'arrivait ce pétrole en quantités de plus en plus importantes.

Ma responsabilité principale était justement le pétrole car le charbon dépendait de la CECA. Mais en tant que responsable de la division de l'Énergie, je devais assurer la coordination de la politique énergétique, en liaison avec la CECA.

ÉB : Puis-je me permettre de vous poser une question ? Est-ce que, quand vous étiez à

l'OECE, vous avez un peu suivi le développement du Marché commun ? Aviez-vous, vous-même, pris certaines positions ou aviez-vous adhéré intellectuellement à la construction européenne ? Comment aviez-vous perçu tout cela ?

GB : J'ai eu là une expérience qui me paraît aujourd'hui oubliée. Juste avant de quitter l'OECE, il y a eu une grande réunion du Conseil dont le thème était l'unification du marché européen. Les Anglais présidaient, et la Communauté économique européenne n'avait pas encore été créée. La CECA existait mais ni l'Euratom ni la CEE n'existaient. J'étais jeune fonctionnaire et étais présent à cette réunion. Mais je n'avais évidemment pas mon mot à dire. Le Président a déclaré : « Effectivement, nous avons fait un progrès considérable en ce qui concerne l'OECE. Il faut maintenant gravir une nouvelle marche. Il faut étendre aux seize pays de l'OECE une union douanière. Il faudrait supprimer tous les droits douaniers existant entre nous. Chaque gouvernement restera maître de ses affaires, mais on créera une zone de libre-échange pour l'Europe. » Les six pays qui avaient signé l'accord de Messine (Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas) étaient évidemment représentés par leurs ministres. Ils s'attendaient à ce que cette proposition soit faite. Le président des Six, Paul-Henri Spaak, qui avait préparé le Traité de Rome, dans le comité qu'il avait présidé après Messine, a demandé à prendre la parole. Il s'est alors saisi d'un papier tapé à la machine et il l'a lu, presque en ânonnant : « Nous avons décidé entre les Six de faire une union assez étroite. Cela n'exclut pas qu'en dehors nous avons des rapports avec d'autres pays... » On pouvait en déduire que ce papier, écrit par des diplomates, ne se prononçait pas pour ou contre une union douanière. Après avoir terminé cette lecture, il a ajouté : « Maintenant je voudrais parler à titre personnel. » Pendant une heure il a prononcé un discours très convaincant qui n'a malheureusement jamais été diffusé par la suite : « Maintenant je vais vous parler au nom des Six. Nous avons créé la Communauté économique européenne. C'est tout autre chose qu'une zone de libre-échange. Il faut qu'elle soit régie par un certain nombre de règles très précises. Il doit y avoir une autorité qui puisse parler au nom de l'Europe. Et cette autorité est toute désignée : C'est la Communauté européenne, etc. » Il a décrit le Traité de Rome : « Il y aura une cour de justice si jamais les règles adoptées au Conseil ne sont pas respectées par les États membres... » À la fin de son intervention il s'est levé. Les cinq autres ministres l'ont suivi, et le Président a levé la séance. C'était la première fois que l'Angleterre avait pensé qu'elle pouvait faire une zone de libre-échange plutôt qu'un marché commun. Cela vous dépeint l'atmosphère de la fin des années 50. Pendant ces dix années, l'aide américaine avait permis de reconstruire la totalité des équipements industriels de l'Europe et d'élever le

niveau de vie de tous nos pays. Les Anglais voulaient s'en tenir là.

Les Français ont beaucoup participé aux travaux de Messine. Le Président en était le ministre belge. Robert Marjolin y participait en tant que représentant du ministre Pineau. C'est lui qui a été véritablement à la base de la négociation du Traité de Rome. Il a estimé qu'il fallait aller plus loin et faire une véritable construction cohérente qui n'avait aucun rapport, contrairement à ce qui a été dit plus tard, avec une fédération ou une confédération, puisque chaque gouvernement restait totalement indépendant. Les fonctionnaires de la Commission européenne n'avaient aucun pouvoir sur les gouvernements. Ils ne pouvaient faire rapport qu'au Conseil des ministres. Il y avait cependant cette particularité qui permet de comprendre les développements de la Communauté économique européenne : la Commission développait des idées dans l'intérêt communautaire et elle était la seule à pouvoir faire des propositions au Conseil. C'est-à-dire qu'aux six ministres responsables, la Commission disait : «Voilà ce que je vous propose... » S'ouvrait ensuite une discussion entre les différents ministres. Bien entendu ils n'étaient pas toujours d'accord. La Commission rétorquait : « Je vais tenir compte de vos remarques. D'ici quinze jours au plus nous vous ferons une nouvelle proposition. » La Commission pouvait ainsi tenir compte de ces remarques ou estimer que ce n'était pas possible et abandonnait sa proposition. C'est pour cette raison qu'après 1985 la Communauté européenne s'est figée, et on n'a pas pu aller plus loin. D'où l'idée soutenue par Jacques Delors sous l'influence des gouvernements allemand et français de faire une union européenne, c'est-à-dire de franchir une nouvelle étape en chargeant les chefs d'État et de gouvernements de prendre de nouvelles initiatives.

Vous voyez le caractère très particulier de la CEE dont j'ai parlé souvent avec Marjolin. Je lui ai demandé : « Qu'est-ce qui fait la force de la construction européenne ? » Il m'a répondu : « C'est que nous – la Commission – ne dépendons d'aucun gouvernement ? Aucun commissaire n'a même le droit d'aller faire un discours dans son propre pays. Mais nous délibérons dans l'intérêt global de l'Europe et nous sommes les seuls à pouvoir faire des propositions. C'est cela l'idée de base de la construction européenne. » Je pense que cette idée lui est venue avec Paul-Henri Spaak. Je ne sais [pas] lequel des deux a eu le plus d'influence mais c'est à mon sens la base même de la construction européenne, du moins dans ses premières années.

ÉB : Dans les années 50 vous avez été marqué par l'enseignement britannique et par la pensée d'Allais. Vous étiez plutôt de philosophie libérale. C'était votre vision des choses. Quand il y

a eu le Marché commun, face à l'OECE, vous êtes-vous posé un certain nombre de questions ? Avez-vous adhéré au projet des Six ? Cela paraissait-il être la bonne voie ?

GB : J'ai surtout, dans l'application, été guidé par Robert Marjolin, qui a été formé aux États-Unis après avoir passé en France son agrégation. Il a donc lié les deux formes d'économies. Il était partisan d'une économie libérale mais avec un contrôle de l'État très strict. Au cours de ma propre formation Maurice Allais défendait l'idée d'une « économie de marché. » Il l'a d'ailleurs démontrée par un théorème mathématique : « la théorie de l'optimum économique ». C'était un mathématicien beaucoup plus qu'un économiste. Il a démontré que, pour arriver à ce qu'il appelait « l'optimum économique », il fallait que toutes les entreprises soient en concurrence les unes avec les autres pour que le meilleur gagne. Mais il a estimé qu'il y avait en même temps des limites très strictes. J'en citerai deux : il ne faut pas qu'il y ait de monopole parce qu'un monopole abuse toujours de la situation. On peut pratiquer, une fois qu'on a le monopole d'un secteur de l'économie, des prix sans limites, et c'est ce qui s'est toujours produit dès que vous avez un monopole. Il fallait donc un contrôle européen très strict des monopoles. C'était une des premières décisions qui ont été prises. Deuxièmement, pour les problèmes sociaux, il existe un problème très difficile parce que c'est le plus riche qui gagne. La pauvreté augmente en même temps que la richesse augmente pour un nombre limité d'individus. En conséquence il faut prendre tout un ensemble de dispositions qui ne rétablissent pas l'égalité entre tous mais [qui] fixe des règles sociales équitables qui permettent à tous de progresser dans la vie. Ce n'est pas du tout le régime communiste suivant les idées de Karl Marx. Ils avaient établi l'égalité absolue mais ils étaient à zéro, comme l'industrie. Tout était à zéro hormis une petite élite de savants, qui était complètement isolée et qui a fait des choses extraordinaires mais qui ne fait plus partie de la société.

Comme exemple pour l'Europe je prendrai la Politique agricole. Dans le centre de la France, le blé est bon marché, mais dans le midi il coûte plus cher parce que les conditions climatiques et la qualité de la terre ne sont pas les mêmes. Si vous faites la concurrence absolue, dans le midi de la France, on ne produira plus rien, et on ne produira plus que dans la région de Paris. Il faut quand même utiliser la totalité du territoire. D'où l'idée d'une politique agricole commune pour l'Europe qui a été l'un des chevaux de bataille de Robert Marjolin. Il a institué une « indemnité compensatoire », c'est-à-dire que si le blé coûte plus cher dans le midi de la France que dans la région parisienne, on lui accordera une subvention. Mais si le centre de la France commence à faire trop de bénéfices, on baissera les prix. Il y avait donc un

équilibre à trouver pour accorder des aides à ceux qui produisaient dans les plus mauvaises conditions. Par exemple aujourd'hui la production de lait est subventionnée dans les Alpes, sinon il n'y aurait plus une seule vache. Tels ont été les principes de Robert Marjolin.

La théorie, au contraire, de Thomas Balogh, des Anglais, des écoles anglo-saxonne et américaine était le « laissez-faire, laissez-passer ». Le plus riche gagne, et on accordera au plus pauvre une indemnité pour qu'il ne meure pas de faim. On s'aperçoit que les Américains ont laissé mourir quantité de gens qui étaient pratiquement des esclaves. À l'origine c'étaient des Noirs qui étaient esclaves des Blancs. Je ne fais pas là une critique des États-Unis, c'était leur conception. Le plus riche gagne sans aucune limite. Par la suite les Anglo-Saxons ont sensiblement modifié leur politique. Lorsque je suis allé aux États-Unis, en 1960, j'ai remarqué que les Américains n'étaient pas libéraux tels que nous le concevions. Un autre aspect est également remarquable : les États-Unis, lorsqu'ils ont vu se constituer la Communauté européenne économique, lui ont apporté une aide substantielle parce qu'ils estimaient que c'était un régime efficace. Une des raisons était que Robert Marjolin y avait fait ses études. Il y allait tous les deux ou trois mois, y connaissait de nombreux professeurs d'université et partageait les idées des Américains sur ces questions. Je suis sûr qu'il a contribué à ce que les États-Unis créent un régime plus social, bien entendu dans le cadre d'une fédération, c'est-à-dire que les règles n'étaient pas les mêmes au sud et au nord mais la politique rigide des États-Unis s'est considérablement assouplie. Ce qui explique que les Anglais qui, au départ, étaient pour une zone de libre-échange pur et simple, sont aujourd'hui parmi les plus grands défenseurs de l'Union européenne, c'est-à-dire structurée avec des règles strictes aux points de vue social et industriel

ÉB : Il y a une question, disons, de philosophie générale. Marjolin avait tenté d'impulser une sorte de, je ne dirais pas de planification mais de programmation économique générale au début des années 60, quand il était aux affaires. Comment avez-vous perçu cela parce que c'est un peu dans le droit fil de ce que vous venez de dire ?

GB : Jean Monnet avait été nommé juste après la Libération au Commissariat au Plan. Il s'est vite fait assister par Robert Marjolin, qui était un jeune universitaire très brillant. Nous étions dans une période de reconstruction. Tout s'était arrêté. Il n'y avait que l'État qui pouvait redresser l'économie. D'où l'idée, – dont il était partisan –, de nationaliser l'électricité et certaines autres industries. Les banques ont aussi été nationalisées, elles ont alors été

dépendantes de l'État. Dans le marasme économique où se trouvait la France que j'avais connue dans les années 45, c'était la déchéance totale, le niveau de vie diminuait chaque année. On arrivait à manger mais c'était tout ce que l'on pouvait faire. En tant qu'adjoint au commissaire au Plan, Marjolin a défendu cette conception. Cette idée a été maintenue vigoureusement par Jean Monnet, par la CECA qui avait des pouvoirs très étendus et supranationaux. Elle pouvait se substituer aux États. Son objectif était d'organiser le marché du charbon et de l'acier sur une base du contrôle par les États, et c'était la CECA qui avait cette responsabilité avec, dans certains cas, un pouvoir supranational au-dessus des gouvernements.

En revanche, Marjolin, lorsqu'il a vu le développement qui s'est produit dans le cadre du Plan Marshall de l'OECE, a estimé qu'il fallait progresser. C'était un esprit très constructif, ce qui n'était pas le cas de Jean Monnet. Celui-ci s'est adaptée aux circonstances et a déclaré : « Maintenant il faut libéraliser l'économie. Ce n'est pas à l'État de se substituer aux entreprises. Il faut aider les entreprises à se créer, à devenir indépendantes, plus efficaces, à être concurrentielles mais il faut les encadrer. » Tel était le principe. Il a donc été d'accord et j'approuve car la situation a évolué.

ÉB : Étiez-vous favorable à cette vision globale ? C'est un peu dans cet esprit-là que vous avez travaillé quand vous êtes arrivé à la Commission .

GB : Oui, parce que j'ai appris à connaître les entreprises dès que je suis arrivé à l'OECE. J'ai aidé à établir le Marché commun de l'électricité à l'OECE avec l'aide des entreprises. J'étais un peu leur instrument. À la CEE, division de l'Énergie, c'est moi qui rencontrais les sociétés pétrolières qui adhéraient à cette conception. Elles disaient : « Il faut devenir plus efficace. Pour devenir plus efficace, il faut que vous nous laissiez la liberté. Il ne doit pas y avoir d'obstacles aux frontières. » C'est donc un marché qui a été progressivement libéralisé. Mais, bien entendu, les entreprises pétrolières étaient sévèrement contrôlées par les gouvernements. Ce n'était pas exactement le cas en Allemagne parce que l'Allemagne est une fédération : dans chaque *Land* il y avait une société qui avait la haute main sur les affaires, c'était donc analogue à ce qui existait ailleurs. En Italie vous aviez l'ENI qui a pris le contrôle de l'ensemble du secteur pétrolier. C'est une « économie de marché » mais d'un marché contrôlé. Je n'ai pas trouvé d'autre terme pour qualifier cette conception.

ÉB : Y a-t-il des questions sur la période précédant votre entrée à la Commission ? Avez-vous participé à la Conférence de Messine ?

GB : Non, pas à la Conférence de Messine en tant que telle parce qu'elle a surtout été consacrée au Marché commun. En revanche, j'ai participé en tant que représentant du Plan Marshall à la négociation d'Euratom. Ce Comité n'était pas présidé par Paul-Henri Spaak mais était exactement dans le même esprit. J'étais observateur, j'écoutais ce que disaient les représentants des gouvernements, et j'ai ainsi compris l'esprit des Traités. Celui du Traité Euratom était le même que celui de la CEE. Il y avait cependant une différence importante, le pouvoir supranational attribué à la Commission d'Euratom, parce que l'énergie atomique est dangereuse en elle-même. La bombe atomique doit être sévèrement contrôlée par les États. L'idée a donc été de confier à l'Euratom la totalité de la responsabilité du développement de l'énergie atomique. C'est comme cela que je l'ai compris. Je l'acceptais compte tenu du caractère hautement délicat de ce secteur du point de vue politique, économique et écologique. Par la suite ce caractère supranational a été contesté, et cela a été la raison de l'échec à la fois de la CECA et de l'Euratom. Je dois dire cependant que participer à cette Conférence internationale au cours de laquelle je n'avais pas à intervenir fut pour moi une extraordinaire aventure. C'était l'application pratique des théories que l'on m'avait enseignées lorsque j'étais simple étudiant à Paris et à Oxford. Je dois dire qu'à ce moment, pour être franc, je n'étais pas du tout choqué par l'idée supranationale pour la bonne raison qu'elle s'appliquait pour l'énergie atomique comme elle s'est appliquée pour le charbon. Par contre, Marjolin était absolument opposé à cette idée. C'était là sa principale originalité. Paul-Henri Spaak y était également opposé.

J'ai assisté par la suite, en tant qu'observateur, aux dernières discussions qui ont eu lieu au Château de Val Duchesse à Bruxelles. On s'y était réuni pour le Traité Euratom et pour le Traité de la Communauté économique européenne. Quelques petits ajustements ont été apportés parce qu'à ce moment-là, les ministres étaient présents en personne, mais il n'y a pratiquement pas eu de discussions. Tout ce qui avait été préparé par ce que l'on a appelé depuis la Convention, a été accepté pratiquement tel quel.

JC : Vous arrivez à la Commission européenne. Vous êtes-vous installé à Bruxelles ou êtes-vous resté à Paris ?

GB : J'ai quitté Paris du jour au lendemain. D'ailleurs mes activités au Plan Marshall n'avaient pratiquement plus de raison d'être puisque l'OECE avait disparu au moment de la création de la CEE, donc au moment du discours de Paul-Henri Spaak, pour être remplacée par l'OCDE qui avait pour objectif la coordination des politiques économiques des États membres. Au cours de ma dernière année à l'OECE devenue OCDE, comme je l'indique dans mon livre<sup>1</sup>, je me suis occupé de la rémunération du personnel dont j'étais le responsable syndical et j'ai négocié la rémunération des fonctionnaires pour faire face à l'inflation en France qu'il fallait corriger. J'étais le secrétaire d'un comité composé de cinq ambassadeurs. Après un an de discussion, les traitements des fonctionnaires de l'OCDE ont été sensiblement augmentés. Je suis ensuite parti rejoindre la Commission européenne à Bruxelles.

Mon bureau se trouvait dans le bâtiment de la Joyeuse Entrée. Les réunions de la Commission se tenaient au dernier étage. On y était très peu nombreux. L'intérêt pour moi, les premiers mois, était que, dès qu'il y avait une question qui concernait l'énergie, Marjolin me disait : « Montez à la Commission. On discute tel problème, vous pouvez monter. » Et je participais aux discussions. C'est moi qui parlais de l'énergie devant la Commission. Ensuite les commissaires prenaient leurs décisions, L'atmosphère était très détendue.

JC : L'énergie fait partie de la DG Affaires économiques et financières. Quelle place l'énergie a-t-elle dans cette Direction générale. Est-elle importante ?

GB : Le commissaire responsable était Robert Marjolin. Le directeur général des Affaires économiques et financières dont dépendait l'énergie était l'italien Franco Bobba. Mais le directeur a d'abord été Duquesne de la Vinelle,, professeur à l'université de Mons. Après, mes autres directeurs ont été Alain Prate, entré ensuite au cabinet du général de Gaulle comme conseiller économique, et Michel Albert, actuellement à l'Institut de France. Ils étaient tous les deux inspecteurs des Finances et s'intéressaient surtout aux affaires économiques et financières. J'avais une liberté totale pour l'Énergie et dépendais directement de Marjolin, J'ai eu ainsi d'étroits contacts avec lui pendant toute sa vice-présidence à la Commission.

Ces contacts avec Robert Marjolin m'ont permis de mieux le connaître. C'est un homme qui m'avait quelque peu surpris. Il gardait dans son bureau tous ses dossiers personnels rangés

---

1 BRONDEL (G.), *L'Europe a 50 ans. Chronique d'une histoire vécue. Politique énergétique, Perspectives pour demain, Bourg en Bresse*, M&G Éditions, 2003, 133 pp.

dans un classeur. Il s'occupait personnellement de tous les problèmes qu'il traitait. Il discutait avec les personnes responsables des problèmes qui les concernaient. Il choisissait ses collaborateurs et leur faisaient ensuite toute confiance.

Il a surtout, comme vice-président, voulu organiser la structure administrative de la Commission. Il a été très opposé au Plan Fouchet proposé par le général de Gaulle et qui devait conduire à une négociation permanente entre États. Pratiquement, la Commission n'aurait plus existé. Il était au contraire pour une structure très indépendante de l'Europe.

Je lui ai demandé plusieurs fois pourquoi, à son avis, la Communauté se développait bien. Il avait lancé la construction européenne et disait : « Maintenant elle va suivre son chemin. » Je lui ai demandé s'il ne valait pas mieux [de] faire savoir à l'opinion publique comment fonctionnait la CEE qui était en effet mal connue. Je vous citerai une anecdote. Un jour, vers 1965, des représentants de l'École nationale d'administration de Paris sont venus à Bruxelles. Ils étaient une quinzaine et m'ont posé de nombreuses questions. Marjolin m'avait dit : « Vous êtes français, vous allez leur expliquer ce que vous faites. » J'ai répondu à leurs questions et j'ai remarqué qu'ils étaient passionnés par cette construction européenne. C'était pour eux quelque chose de très nouveau. Pendant le déjeuner qui a suivi, j'ai dit au professeur qui les accompagnait : « Je connais bien Marjolin. Je peux faire engager par la Commission une quinzaine ou une vingtaine de stagiaires chaque année à Bruxelles. Cela vous intéresse-t-il ? » Le professeur m'a répondu : « Vous comprenez bien qu'un élève de l'École nationale d'administration doit faire son stage dans une sous-préfecture et pas à Bruxelles. » La conséquence est qu'aujourd'hui aucun élève sorti de l'ENA, qui à un poste à responsabilité, ne comprend quoi que ce soit à l'Europe. À une autre occasion j'ai dit à Marjolin : « Vous ne croyez pas qu'il faudrait quand même faire connaître aux Français ce qui se passe à Bruxelles ? » La réponse a été très nette : « Absolument pas. » « Pourquoi ? », ai-je répliqué. « Nous allons immédiatement soulevé des polémiques si nous exposons ces idées-là au public. Il y aura des gens contre. Il y aura peut-être des gens pour mais surtout des gens contre. La construction européenne n'est pas suffisamment avancée pour qu'on court le risque de la détruire. Alors, restez tranquille, ne bougez pas, n'en parlez pas en France. » Je dois reconnaître qu'il a eu raison.

AD : Effectivement, il n'y a pas eu de déclaration publique pendant ces années. En revanche je voudrais éventuellement évoquer les liens que Marjolin pouvait avoir avec l'administration française. On parle de la France mais cela peut être représentatif des autres pays. Jean Flory nous a expliqué qu'il se déplaçait quasiment tous les week-ends à Paris pour avoir des

contacts. Je voudrais savoir si vous aviez connaissance des contacts que Marjolin aurait pu avoir avec l'Élysée et avec Matignon ? Comment se faisaient finalement ces contacts et cette compréhension mutuelle ? Par exemple, sur la crise de la chaise vide, le déblocage des problèmes grâce à Marjolin et ses éventuels contacts sont évidents et cruciaux.

GB : Oui, il existait deux sortes de problèmes. Les problèmes techniques étaient confiés au Premier ministre qui a créé un comité de liaison, le SGCI, qui se tenait à l'ancienne annexe du ministère des Finances, à côté de la Tour Eiffel. Chaque ministère avait son représentant. J'y suis allé souvent. Chaque fois que je faisais une proposition pour l'Énergie, ils m'interrogeaient mais cela se faisait en cercle restreint sur un thème déterminé.

Marjolin avait des contacts avec les ministres eux-mêmes. Lors de la crise de la chaise vide, il est souvent allé à l'Élysée. Il a rencontré le général de Gaulle mais a mis pratiquement un an à le convaincre. Quelle est la nature des contacts qu'il avait ? Flory pourrait vous le dire mieux que moi puisqu'il était à l'époque son chef de cabinet.

AD: Et, avec Matignon ? Savez-vous s'il a eu des contacts avec Matignon ?

GB : Il en a eu, oui. Il a eu des contacts fréquents. Il défendait surtout les problèmes de structure. Lorsque le plan Fouchet a été proposé, il s'y est opposé formellement. Je crois qu'il est intervenu aussi auprès du général de Gaulle pour lui démontrer que cela ne pouvait pas coller. Enfin le Plan Fouchet a été refusé par les autres pays. Donc, s'il n'est pas intervenu directement, il a alerté le gouvernement français en ces termes : « Attention, un plan de cette nature ne sera pas accepté par les autres États membres. »

AD : Vous dites que vous étiez en relation avec le SGCI qui est effectivement chargé de coordonner les positions françaises face aux questions européennes. Malgré tout, dans les archives de l'industrie en particulier, on trouve des traces de visites de fonctionnaires de Bruxelles qui viennent à la direction des carburants, en l'occurrence, se faire expliquer la loi de 1928 et toute cette structure administrative française. L'inverse était-il vrai ? Aviez-vous des contacts directs ?

GB : J'ai connu tous les directeurs des carburants. J'avais des contacts suivis avec eux, je dirai même permanents. C'étaient les services techniques qui étaient représentés par le ministère de l'industrie lorsque des propositions étaient faites. Quand une proposition était faite par la

Commission, ce n'était pas la direction des carburants qui pouvait intervenir directement mais le SGCI. En tant que fonctionnaire, je prenais contact chaque fois qu'il y avait un problème à régler et je faisais le tour des capitales, c'est-à-dire que j'allais voir les responsables de l'énergie dans tous les pays. J'étais arrivé à le faire en trois jours. J'allais d'abord à Luxembourg, De là j'allais à Bonn. De Bonn je prenais l'avion pour Rome. De Rome je revenais par Rotterdam et Paris. Pour chaque proposition que j'ai conçue, j'ai fait le tour des capitales avant de préparer le document à l'attention du Conseil pour savoir quelles étaient leurs réactions. Si bien que finalement, lorsque le papier était présenté au Conseil, il avait de fortes chances d'être accepté. Cela n'a plus été possible par la suite parce que, quand on a été neuf, douze puis quinze, ce tour des capitales n'était plus envisageable et l'atmosphère avait changé.

Une chose m'avait vraiment frappé, c'est la différence entre les Anglais et les Français après l'adhésion de la Grande-Bretagne. Ils avaient créé au niveau du parlement un comité chargé des questions européennes. Chaque fois que j'avais une proposition à présenter, j'étais reçu par un groupe de sept ou huit parlementaires qui m'interrogeaient. Par exemple quand on a fait la proposition stockage du pétrole, ils m'ont demandé : « Quel est votre but ? Comment allez-vous faire cela, etc. ? » À la fin j'ai compris qu'ils me soutenaient parce que cette décision augmentait la sécurité de l'approvisionnement.

Quand les discussions devaient se révéler particulièrement difficiles, je vous révèle une astuce que j'avais mise au point. Il y avait des discussions préparatoires qui se tenaient au niveau des représentants permanents. Tout texte présenté par la Commission allait d'abord aux représentants permanents avant d'aller devant le Conseil. Les États membres étaient donc prévenus à l'avance. Alors j'ai organisé plusieurs fois des Conseils le 23 décembre, pensant qu'à dix heures du soir la séance serait terminée car il fallait qu'ils prennent l'avion pour rentrer. Quand j'ai fait, par exemple, adopter l'essence sans plomb, la négociation a été difficile. J'ai négocié près d'un an avec les directions responsables. La veille de la réunion du Conseil j'avais pris contact avec trois cabinets de ministres de l'Industrie qui m'avaient dit : « C'est complètement absurde. » J'ai répliqué : « Nous avons l'accord de l'industrie pétrolière et de l'industrie automobile. On verra demain. » Lors de la réunion du lendemain le commissaire a fait la proposition et aucun ministre n'a demandé à intervenir. Alors le commissaire est intervenu sur d'autres sujets. Au bout de dix minutes il a dit : « Écoutez, j'ai posé une question tout à l'heure. Êtes-vous d'accord ? Si personne ne lève la main, c'est que tout le monde est d'accord. » Seul le délégué grec a levé la main : « Je fais une réserve pour mon

gouvernement. » Le Président lui a répondu : « Si dans les huit jours vous n'apportez pas de précisions complémentaires, c'est que vous êtes d'accord. » La décision a ainsi été prise à l'unanimité sans un véritable débat.

JC : Vous participiez aux réunions du groupe interexécutif Énergie où il y donc des représentants des trois exécutifs. Comment ces réunions se passaient-elles ? Les exécutifs ont-ils la même approche vis-à-vis du groupe ? Veut-on vraiment y faire quelque chose ou y a-t-il des réticences de la part de certains ?

GB : La composition de ces réunions du Groupe interexécutif était la suivante. Le président de la CECA, Pierre-Olivier Lapie présidait avec René Meyer pour l'Euratom et Robert Marjolin pour la CEE. Ils se réunissaient périodiquement mais pas très fréquemment. Personnellement j'étais responsable du groupe de rédaction qui était présidé par Simon Nora, directeur général à la CECA.

En fait la situation a évolué très vite, le charbon étant en déclin sérieux et le pétrole en augmentation de 7 % par an. Par conséquent des problèmes existaient pour le charbon et le pétrole. Il ne s'agissait pas de s'opposer à cette évolution mais chaque institution devait en tirer les conséquences. L'Euratom était autonome parce qu'ayant une responsabilité propre, celle du développement nucléaire qui posait des problèmes techniques compliqués mais aussi politiques. Les discussions se sont très bien passées. J'avoue que j'ai eu d'excellents rapports avec Simon Nora. Il avait écrit le texte relatif au charbon. J'ai écrit celui relatif au pétrole mais nous étions d'accord sur la plupart des points. C'étaient les objectifs qui ont figuré dans ce que l'on a appelé le « Protocole d'accord sur la politique énergétique » qui a été adopté par les trois Conseils de 1964. Je n'en citerai que les points importants :

- un approvisionnement bon marché ;
- la sécurité des approvisionnements parce que le pétrole était importé en totalité. C'était une question de géopolitique ;
- la progressivité des substitutions, c'est-à-dire qu'il fallait savoir comment les choses allaient évoluer. Nous avons mis en place des prévisions annuelles. Ces prévisions étaient faites par les deux institutions : le charbon pour la CECA, le pétrole pour la CEE ;
- le libre choix des consommateurs. On ne voulait justement pas limiter le choix du consommateur : s'il y a une énergie meilleur marché, il la prendra ;
- une concurrence équitable. On craignait, disons le franchement, la concurrence des

grandes sociétés internationales, les sept sœurs : Shell, BP, etc. Elles auraient pu faire une politique d'entente. Donc il fallait une concurrence équitable, il fallait que les sociétés européennes – la CFP en France, l'ENI en Italie – ne soient pas éliminées par ces sociétés ;

- la conformité avec la politique économique.

Ce texte a été adopté à l'unanimité des deux Conseils. : CECA et CEE.

AD : J'avais une question sur sa mise en application. Finalement, c'est ce qu'on lit parfois dans des articles spécialisés, on a eu du mal à le mettre en place et en application. Souvent on dit que c'est à cause des problèmes de méthodes ou de conceptions qui étaient différentes selon qu'on était à la CECA habituée à la supranationalité ou selon qu'on était à la CEE habituée effectivement à plus de concertation. Pouvez-vous revenir un peu sur cette difficulté d'application du Protocole de 1964 ?

GB : Il a été adopté par le Conseil en 1964 mais avait en fait été élaboré longtemps auparavant. Le principe de la fusion des trois Communautés a été décidé le 24 février 1964, soit exactement au moment de la sortie de ce texte. On avait fixé des principes globaux qui n'avaient pas d'implication immédiate. La CECA prenait ses décisions. Nous les prenons de notre côté. C'est à ce moment-là que le principe de la fusion a été accepté par tous les États membres. Vous me direz, la fusion est intervenue seulement en 1967. Il y a eu en fait quantité d'événements, le Plan Fouchet, la chaise vide, qui ont fait qu'elle n'a pu se faire plus tôt. C'est après la fusion des exécutifs que des textes d'application ont été pris, parce que c'était à la Commission dans son ensemble que s'étaient rejointes les directions de la CECA et toutes les directions d'Euratom.

C'est à ce moment-là que la Direction générale de l'Énergie s'est mise en place à Bruxelles. C'était un nouveau commissaire qui en était responsable : Haferkamp, un Allemand.

AG : Je vais revenir un peu sur la constitution après [la] fusion des exécutifs en 1967. Ce qui est effectivement intéressant, c'est qu'on voit un peu une mise en retrait des équipes de la CECA et de l'Euratom. Ce sont véritablement les équipes de la CEE qui prennent ça en main [à] travers vous, bien sûr. Puis on voit arriver un commissaire allemand, Haferkamp, et un directeur belge, Fernand Spaak. Autrement dit on a une équipe très soudée avec un commissaire et un directeur, peut-être avec des traditions libérales ou, en tout cas, plus en

faveur du marché. Avez-vous senti une revivification de la recherche d'une politique énergétique communautaire, en quelque sorte une philosophie différente, plus libérale ? Comment avez-vous ressenti après la fusion des exécutifs cette relance d'une recherche d'une politique énergétique ?

GB : Par le Protocole d'accord on s'est mis à l'unisson sur les grands principes. C'était déjà très important. Quand la fusion s'est faite en 1967, je ne vous cacherais pas que j'avais cherché ailleurs à l'intérieur de la Commission un autre poste. Je me disais qu'il y avait cinq directeurs généraux qui venaient de la CECA, cinq de l'Euratom et vingt-cinq directeurs. J'étais chef de division, je n'avais plus qu'à partir. Le directeur qui a été nommé pour l'Énergie était Fernand Spaak. J'avais bien connu son père, Paul-Henri Spaak. Peut-être en ont-ils parlé ensemble ? Quand Fernand Spaak est arrivé à Bruxelles, j'avais un bureau voisin du sien. Il m'a demandé des avis, des conseils. Alors je dois dire que j'ai été très surpris quand il m'a demandé : « Voulez-vous devenir le chef de la division de l'Énergie puisque vous l'êtes déjà ? Vous étiez responsable du pétrole, maintenant ce sera de l'énergie. Je vous garde à ce poste-là et vous ferez la coordination entre le charbon, le nucléaire et le pétrole. » Je ne vous cacherais pas que j'ai été très heureusement surpris. Avec Fernand Spaak, qui est devenu par la suite un très bon ami, j'ai eu d'excellents rapports et fait avec lui quantité de voyages.

Pour le pétrole il y avait un directeur qui était de la CECA : Jacques Hartmann, que j'avais souvent vu à la CECA et qui a été nommé par la force des choses directeur du pétrole. Donc, je n'avais plus à m'occuper du pétrole. La vie à Bruxelles ne lui plaisait pas. C'était un ancien d'Elf. Deux ans après, il a demandé à retourner chez Elf. Je dois dire que cela m'a étonné, et j'ai posé ma candidature pour la direction du Pétrole.

Par un concours de circonstances j'ai été soutenu par Haferkamp qui m'a dit : « Vous connaissez bien ce secteur-là. Les autres connaissent le nucléaire et le charbon. Vous êtes le seul à le connaître. » Je suis alors allé voir Raymond Barre, qui était à cette époque commissaire et qui s'occupait des problèmes de personnel. La réponse de Raymond Barre a été rapide : « Oui, j'ai entendu parler de ce poste à la direction du Pétrole par Haferkamp. Je n'en parlerai pas à Paris parce que j'aurai vingt-cinq candidats. On ne saura qui choisir. » Et la Commission m'a nommé le lendemain [*Rires*]. Il faut dire que ce fut pour moi un heureux concours de circonstances. Avec Robert Marjolin nous étions une équipe de Français très limitée. Je me souviens d'un article passé dans une revue je ne sais plus laquelle, *L'Express* ou une autre, où l'on citait le nom de cinq fonctionnaires français de toute la Commission de

Bruxelles. J'étais un des cinq cités comme ayant des responsabilités. Donc j'étais quand même assez connu dans ce milieu. J'étais étonné non seulement parce que j'allais avoir un poste de directeur mais aussi parce que les gens du secteur pétrolier, notamment les sociétés pétrolières qui avaient intérêt à prendre un Anglais ou un Hollandais m'ont accepté en tant que Français, considérant que j'étais peut-être plus neutre que les autres.

AD : J'ai une toute petite question parce que l'on va passer à la période qui suit la fusion des exécutifs. Je voudrais revenir aux conceptions de Marjolin en matière pétrolière. Il était effectivement très proche des États-Unis. Vous avez évoqué tout à l'heure cette dépendance de l'Europe vis-à-vis des importations pétrolières du Moyen-Orient. Ces importations se font majoritairement par les compagnies américaines. Comment Marjolin analysait-il cette dépendance du pétrole moyen-oriental et cette dépendance de l'Europe vis-à-vis des compagnies pétrolières américaines ?

GB : C'est un des problèmes cruciaux qui m'ont le mieux appris à connaître Marjolin. Il considérait que le pétrole n'était pas un problème économique mais un problème politique ou plutôt géopolitique car concernant la politique internationale et était à cet égard primordial. Il était d'autant plus préoccupé qu'en 1960 les pays producteurs s'étaient unis pour établir l'OPEP, en français l'OPEP, et il voulait en discuter avec les compagnies pétrolières. « Et bien vous allez m'organiser un voyage pour voir toutes les compagnies pétrolières. » En l'espace de deux mois nous sommes d'abord allés à Londres où on a rencontré les Présidents de la Shell et de BP. On a passé une journée entière avec eux. Ensuite nous sommes allés aux États-Unis où nous avons visité Esso, Mobiloil, Gulf, Chevron et Texaco, bref, les sept sœurs. Nous étions tous les deux, le Président et moi, ce qui nous a donné l'occasion de discuter en détail avec eux. Il y a une chose qui m'a surpris. Tous les Présidents des compagnies pétrolières ont dit : « C'est vous maintenant, pour l'Europe, à la Commission, qui avez la responsabilité pour le pétrole. Nous, compagnies pétrolières, nous couvrons les aspects techniques, la géopolitique ne nous concerne pas. On achète le pétrole là où il est le moins cher et on le distribue. On construit des raffineries et des réseaux de distribution. Aucun gouvernement européen ne peut régler ces questions. Le gouvernement américain ne s'y intéresse pas. » Par la suite il a pris ses responsabilités quand il s'est aperçu que les choses allaient mal aussi pour eux.

Deux choses en particulier ont été discutées. La première chose était qu'il fallait établir un marché unifié en Europe. Marjolin leur a dit : « Vous avez des raffineries en France, en

Allemagne, etc. Vous avez six marchés complètement indépendante les uns des autres. »  
« Nous sommes tout à fait prêts, – ont-ils répondu –, à considérer le marché comme unifié totalement puisque, maintenant, il n'y a plus de droits de douanes entre les pays. » Ils ont donc complètement révisé leur programme d'investissements en raffineries. Ils ont maintenu bien entendu des raffineries en Angleterre et dans le sud de la France, mais Rotterdam a explosé parce que, pour alimenter l'Allemagne, il était très difficile de transporter le pétrole brut à l'intérieur de l'Allemagne. Il y avait un port, Hambourg, mais qui était très éloigné. Donc le plus approprié était Rotterdam, et le gouvernement allemand en est convenu parce qu'il acceptait la concurrence. Tout le marché a été restructuré, toutes les raffineries modernisées parce qu'une croissance de 7 % l'an représentait des investissements considérables. Ils ont ajouté : « Nous sommes tout à fait d'accord. Nous allons nommer un bureau de liaison à Londres qui va coordonner nos actions en Europe. » Une seule l'a fait à Bruxelles : Mobiloil. Ce sont elles qui auront la responsabilité de l'ensemble du marché. En ce qui concerne la distribution locale, c'est autre chose mais j'y reviendrai après pour analyser le cas de la France. Donc les compagnies ont unifié leur politique d'investissements en raffineries, ce qui a réduit sensiblement les coûts parce que les raffineries de Rotterdam pouvaient venir au secours des Pays-Bas ou d'ailleurs. Ce fut d'ailleurs un pas important.

Au niveau des raffineries, en France, rien n'a été fait. Nous sommes, Marjolin et moi, intervenu à une autre occasion. Il m'a dit : « La CFP a 25 % du marché français. Le gouvernement donne la préférence à Elf pour le reste. Ce n'est pas concevable parce que le résultat, c'est que les Français paient leur essence beaucoup plus cher que les Allemands, les Hollandais ou les Belges, pays où la concurrence existe déjà. » Ces pays-là étaient pour la libre concurrence alors que la France s'y opposait. Alors, il a ajouté : « Nous allons employer une méthode très simple. Vous organisez un déjeuner à Paris dans un restaurant du Bois de Boulogne. Nous invitons les compagnies pétrolières, le directeur des carburants, des représentants du ministère de l'Industrie, de l'IFP, etc., et quelques journalistes. » À la fin du repas, Marjolin a pris la parole. Je lui avais préparé le plan de sa déclaration en quelques lignes. C'était extraordinaire chez lui : il suffisait d'écrire quatre ligne pour qu'il développe les quatre arguments. Je ne lui faisais pas non plus ses discours. « Voilà nous sommes en France. Il faut payer l'essence beaucoup plus cher qu'ailleurs. Pourquoi ? Parce qu'il n'y a pas de concurrence. Les compagnies internationales sont contentes. BP et Shell font des bénéfices énormes en France. Cela ne rapporte rien au gouvernement français ni aux consommateurs français. » Le directeur des carburants, M. Giraud, en était convaincu mais il n'avait jamais voulu intervenir parce qu'il aurait été en opposition avec le ministre de l'Industrie et a

seulement dit : « Nous verrons plus tard. » Quinze jours après le marché était ouvert. La liberté existait. Comment s'exerçait le contrôle? C'était le ministère de l'Industrie qui fixait toute nouvelle station-service et qui devait donner son autorisation. Avant il donnait une priorité aux deux sociétés françaises. Après il est devenu libéral et a ouvert le marché à la concurrence : aucune nouvelle raffinerie n'a été construite mais le marché s'est libéré et, en l'espace de quelques mois les prix de l'essence et du gasoil ont baissé en France.

ÉB : Vous souvenez-vous approximativement de la date de cette réunion ?

GB : C'était en 1964, c'est-à-dire après la réunion avec les sociétés qui avait eu un premier résultat positif. Il avait bien entendu rencontré aussi les gens de la CFP et d'Elf. Mais j'avais des contacts très fréquents avec les sièges des sociétés à Londres, Bruxelles et avec les filiales. Quand j'ai préparé le rapport pour cette réunion, j'ai donné des chiffres très précis sur le prix de l'essence en France, en Belgique et en Allemagne.

AD : Mais puisque l'on aborde le cas français, il y a peut-être des assouplissements sur les problèmes des prix. Il y a la loi de 1928 qui est en totale contradiction avec au moins deux articles du Traité de Rome: celui qui interdit les monopoles et celui qui interdit les contingents. La Commission, tout au long des années 1960, 1962, 1963 et 1969 envoie des recommandations au gouvernement français pour adapter son monopole pétrolier et les concessions. Au moins à la lecture des archives il y a eu effectivement un assouplissement sur les prix et sur les quotas envers les pays du Marché commun. Mais la loi perdure, et le cadre pétrolier français est maintenu.

GB : Oui, mais croyez-vous que le gouvernement français soit en règle avec toutes les directives communautaires ? Ma réponse est non. C'est le pays qui applique le moins les directives communautaires. C'est pour ça que Marjolin a dit qu'il fallait agir directement auprès des intéressés. Alors, bien entendu, l'autorisation de construire des raffineries et des stations-services continuait à être donnée par le gouvernement français mais d'une manière non discriminatoire. C'est cela qui était important.

Il n'y avait pas de texte législatif qui le contredise. Dans toute cette période, la création de cette unité de marché européen ne s'est pas faite par des règlements ou des institutions. Les gouvernements sont intervenus par la suite au moment de la crise pétrolière, en 1973. Il y eut notamment une directive pour contrôler les importations et exportations d'un pays à l'autre.

Un exemple : les Luxembourgeois, qui étaient très libéraux, se sont aperçus qu'en vingt-quatre heures il n'y avait plus une goutte d'essence en stock au Luxembourg parce que tous les camions qui allaient normalement dans leur pays sont partis pour l'Allemagne, la Belgique ou ailleurs pour approvisionner ces marchés. Comme on craignait une pénurie, les sociétés pétrolières se disaient : « Le marché luxembourgeois n'a pas d'importance car il est il n'est pas considérable. »

AD : Je reviens une dernière fois sur la dépendance vis-à-vis des sociétés américaines. Vous avez dit que, dans le protocole de 1964, il y avait quand même un point qui essayait de sauvegarder ou de préserver les compagnies pétrolières. Marjolin estimait-il effectivement nécessaire que l'Europe ait des compagnies nationales ?

GB : Non, pas directement. Il existait un cas très particulier : la CFP. Celle-ci avait un quart du marché français. C'était historique parce que c'était le résultat du plan qui fixait les parts de chacun. Le cas d'Elf était tout différent car la société Elf a lancé l'idée d'aller chercher du pétrole en Algérie avec succès. Elle a dû faire des investissements considérables. Elf était une société d'État, dont le capital appartenait à l'État en totalité. Par conséquent elle s'est trouvée dans une situation financièrement difficile en raison du fait que, dès qu'il y avait un investissement à faire, l'État devait donner son autorisation. Le pétrole algérien, à son arrivée en France, nécessitait des investissements pour la construction de raffineries dans le sud, près de Marseille, etc. Je suis d'accord pour reconnaître qu'il y a eu beaucoup d'interventions car c'était une société d'État.

AD : Il y avait également des compagnies privées européennes comme Pétrofina ou l'ENI dont on a parlé. Y avait-il une volonté de les protéger de la concurrence américaine ?

GB : Non, absolument pas. Pétrofina était une société entièrement indépendante, c'est-à-dire qu'étant une société privée à l'origine, elle ne disposait pas des ressources financières de l'État belge, Le marché de Pétrofina s'était étendu un peu en France ainsi qu'en Allemagne mais il n'était pas à la hauteur des grands. C'est le principe de l'économie libérale : le plus fort gagne. Donc la CFP a mis la main sur Pétrofina avec l'accord des actionnaires de cette dernière. Elle a payé les actions au prix qu'elles valaient et a fait ensuite la même chose avec Elf. Actuellement la société française est la quatrième au monde.

AD : Dans les années 60, y avait-il un lobby pétrolier à la Commission ? Y avait-il des pétroliers comme la Shell par exemple, qui venaient à la Commission dire : « On n'est pas d'accord avec cette orientation . Pourriez-vous plutôt aller dans cette autre direction ? »

GB : Ce n'était pas un lobby. C'est moi qui l'avais suscité parce que, lorsque des difficultés se sont présentées, on a constitué en 1973 un comité de l'Énergie réunissant les administrations nationales responsables du pétrole, qui devait justement régler toutes ces difficultés au niveau européen. Pour informer ce comité de l'Énergie, dont j'ai eu la responsabilité pendant le choc pétrolier, je m'appuyais sur les sociétés pétrolières qui me communiquaient des informations. Ce n'était pas du tout un lobby. Ils ne cherchaient pas à avoir une préférence sur tel ou tel marché mais ils m'informaient avec la plus grande exactitude sur la manière dont les choses se passaient. Ils m'expliquaient : « Nous avons des réserves importantes en Arabie Saoudite, qui nous permettent d'exporter sur l'ensemble du marché européen sans limitation. » Je n'ai pas eu d'informations plus utiles que celles que me fournissaient les sociétés pétrolières. Elles me communiquaient tout : les programmes d'investissements en raffineries, stations-services, etc. En revanche, j'ai été surpris par le comportement des États-Unis. Dans les années qui ont précédé le premier choc pétrolier j'avais eu de nombreux contacts avec le gouvernement américain parce que j'étais allé souvent aux États-Unis après mon voyage introductif avec Marjolin. J'avais pris contact avec le *State Department* qui avait la responsabilité du secteur pétrolier. Je lui avais demandé de me tenir informé du développement du marché. Au moment du premier choc pétrolier j'avais eu des contacts avec eux et leur avais demandé : « Quelle est la situation de l'approvisionnement ? S'il y a des difficultés au Moyen-Orient, pourrez-vous nous aider ? » Ils m'ont répondu: « Pas de problème. Nous avons tout le pétrole du Texas. Imaginez les réserves que cela représente. » Alors je dois dire que, lorsque le premier choc pétrolier s'est produit, je n'ai pas eu de crainte. Malheureusement je me suis vite aperçu que les fonctionnaires de Washington n'étaient pas du tout disposés à nous donner une seule goutte de leur pétrole texan pour une raison très simple. Leur production était très ancienne. Le pétrole n'était pas à une grande profondeur, et les puits n'avaient le droit de fonctionner qu'une demie-journée par semaine. Quand on prenait la production instantanée de chacun des puits, c'était considérable mais si on était allé au-delà d'une demie-journée par semaine, les puits se seraient épuisés rapidement. Donc nous n'avons rien obtenu des États-Unis pendant toute cette période. J'en ai été informé par les sociétés pétrolières qui m'ont dit : « Ils vous ont trompé. Les États-Unis ne peuvent absolument pas aider l'Europe pour son approvisionnement pétrolier. » Cela a été, je dois dire, en 1973, un sérieux choc pour moi.

En revanche, je voyais régulièrement les compagnies pendant la crise, après le premier choc, pratiquement une fois par mois. Leurs services m'ont beaucoup aidé et disaient : « Il n'y a qu'un seul pouvoir qui peut compter pour nous et nous secourir : l'Europe. Les gouvernements français, allemand et hollandais, etc., séparément ne peuvent rien faire. Seule l'Europe peut faire quelque chose pour nous. »

AD : Vous évoquez le choc pétrolier, donc la force de l'Europe à se concerter. Je voudrais revenir quand même sur la conférence de Washington. J'ai juste une question à propos de votre livre. À la page 62, vous évoquez cette conférence de Washington. Vous évoquez le fait que la France refuse finalement de participer à l'Agence internationale de l'énergie alors que tous les autres partenaires sont pour. D'une certaine façon ce sera lié à la manière américaine. J'ai une petite question de détail. Vous dites qu'à l'Élysée c'est principalement Édouard Balladur qui prend cette décision .

GB : Il l'a dit par la suite et récemment.

AD : Comment expliquez-vous que les Européens n'aient pas réussi à présenter une position commune à Washington et que c'est finalement l'indépendance ou, en tout cas, l'égoïsme des nations qui prévaut à ce moment-là ?

GB : Georges Pompidou était Président de la République, mais il était déjà très malade (il décédera un peu plus tard). Il a donc été obligé de déléguer totalement son autorité à Édouard Balladur qui était son chef de cabinet. La responsabilité incombait à Balladur qui n'est pas allé à cette conférence et y a envoyé Michel Jobert. Celui-ci était un anti-européen convaincu. C'était un gaulliste qui aurait voulu le Plan Fouchet. Par conséquent il a dit : « Nous devons être totalement indépendants. Nous refusons toute alliance avec les États-Unis. » Il a convaincu Balladur de dire non. On s'est donc trouvé avec la constitution de l'AIE sans la France. Cela m'a causé pendant deux ans d'importantes difficultés à la Commission parce qu'il s'agissait d'un accord strictement commercial qui devait être négocié par la Communauté dans son ensemble. C'est ce que disait le Traité de Rome, et sans la France on ne pouvait rien faire. Donc, théoriquement, le traité négocié à Washington était nul et non avenu. J'ai pris contact avec le Service juridique de la Commission qui m'a dit : « Rien à faire ! La France est contre, on ne peut pas signer. » Alors finalement la décision a été prise par la Commission elle-même moyennant des conditions très strictes que j'explique dans mon livre. À l'AIE nous avons

toujours une réunion préalable des cinq, avec la France, dans les locaux du château de la Muette. On discutait de l'ordre du jour. On disait aux Français : « Voilà ce qui doit être décidé. » En général le représentant français disait : « Je suis d'accord. » À ce moment-là c'était le commissaire responsable ou moi qui intervenions au Conseil de l'AIE. Nous parlions quand même à Six sans être avec les Six. On a été obligé, à Bruxelles, de prendre une décision interne qui a été très difficile à faire prendre par la Commission. S'il y avait eu une répartition du pétrole au niveau mondial avec la participation des États-Unis, la France devrait être isolée car, n'étant pas dans l'AIE, elle n'avait pas le droit de recevoir des États-Unis une seule tonne de pétrole. Ce règlement a finalement été adopté mais n'a heureusement jamais été appliqué.

AD : Cela m'étonne beaucoup quand même parce qu'on n'a effectivement pas trace de ce qui s'est effectivement passé à Washington en février 1974. Néanmoins tous les témoins interrogés sur cette période témoignent que Pompidou était là. Il était certes peu présent physiquement mais il revoyait toutes les notes, donc je suis assez sceptique.

GB : Je n'étais pas présent. Mais je sais qu'à la réunion de Washington, on a discuté du texte qui avait été proposé par les Américains. Il y a eu une réserve de Jobert : « Je vous ferai parvenir la position de mon gouvernement après. » Elle a finalement été négative. Alors, est-ce Balladur qui a pris seul cette décision ou après en avoir discuté avec Pompidou ? Ce que je sais, c'est que Balladur a dit récemment, lorsque la France a rejoint l'AIE, qu'il avait pris la décision lui-même de refuser l'adhésion de la France à l'AIE en 1974. À propos de cet accord créant l'AIE, ce que je peux dire et qui n'a jamais été rendu public, c'est que j'avais eu des discussions préalables avec Washington. Le responsable du pétrole au *State Department*, que je connaissais bien m'avait confié : « Je suis en train de préparer un texte pour la création de l'AIE. » Dans ce texte il y avait deux chapitres. Un chapitre sur les mesures à prendre au niveau national, comme la limitation de la consommation et le développement d'énergies alternatives et un deuxième chapitre portant sur l'assistance réciproque de tous les pays entre eux, notamment les États-Unis. Je lui ai exposé ma position : « Je pense qu'il serait opportun de mettre un troisième chapitre pour la négociation entre les pays producteurs et les pays consommateurs. Nous sommes devant un cartel des pays producteurs. Il faut que nous arrivions à casser ce cartel sinon nous ne nous en sortirons pas. » Le représentant américain m'a dit : « Bon d'accord. On va ajouter un troisième chapitre. » Ce troisième chapitre n'a jamais été une seule fois appliqué par l'AIE, – j'ai assisté à toutes les réunions de l'AIE –,

parce que la France seule l'aurait défendu.

AD : Oui, absolument.

GB : La France était en effet partisane de négocier avec les pays producteurs. Ce chapitre n'a jamais été discuté à l' AIE. Je peux vous dire que je vais rencontrer dans quinze jours le Président actuel de l' AIE, qui est Français, car je crois qu'il a été assez vexé de ce que j'ai écrit dans mon livre sur l'Agence internationale de l'énergie. J'ai dit qu'elle ne servait à rien parce que c'était la seule organisation qui pouvait discuter avec les pays producteurs au nom de tous les pays du monde, ce qu'elle n'a jamais fait. Les États-Unis y étaient en effet opposés. Je reconnais que ce fut un très gros échec pour l'Europe pendant toute cette période.

Heureusement, nous avons discuté à la Communauté de manière très sérieuse directement avec les pays producteurs. Tous les ans j'avais des contacts personnels avec l'Organisation arabe des pays producteurs de pétrole (OAPEP) qui se trouvait à Koweït City. Je me suis également souvent rendu en Arabie Saoudite dont je connaissais très bien le ministre du Pétrole. Nous avons pu éviter le pire avec les pays producteurs parce que l'OAPEP avait un rôle primordial au sein de l'OPEP. Les seuls pays qui ne se soient pas associés à cela sont l'Iran et l'Irak pour des raisons purement politiques. Mais les rapports que nous avons eus avec l'Arabie Saoudite et le Koweït ont toujours été excellents, et ce sont eux qui nous ont permis de nous sortir du second choc pétrolier en 1980.

ÉB : Peut-on faire le tour de ce qui reste ?

JC : Vous avez évoqué le pétrole américain et celui du Moyen-Orient mais il y a aussi du pétrole en URSS. Dès 1960 on voit dans le mémorandum sur la coordination des politiques énergétiques que ce pétrole était vendu à des prix plus faibles que les prix occidentaux. Quelle est la position de la Commission et des différents États vis-à-vis du pétrole russe et de son utilisation ?

GB : L'exportation du pétrole russe est très récente. En revanche, ce qui existait, dès le départ, était le gaz naturel. Lorsqu'on a dû faire face à la pénurie, on a cherché du pétrole en Mer du Nord et on en a trouvé. On a développé la production en Afrique mais on s'est aussi adressé à

d'autres producteurs, au Venezuela ou ailleurs et, surtout, on a développé les énergies nouvelles, dont le gaz naturel, qui était pratiquement inconnu auparavant. On en a trouvé dans la Plaine du Pô, dans le sud de la France et aux Pays-Bas. Mais le principal producteur de gaz naturel à cette époque était l'URSS. Les compagnies gazières ont commencé à prendre des contacts avec l'URSS. On a construit des lignes de transport de gaz à haute pression qui traversaient le nord et le sud de l'Europe et qui arrivaient en Autriche, en Allemagne et en Grèce. Il s'agissait de quantités importantes. J'ai d'ailleurs eu sur ce point un débat difficile avec les Américains. J'ai été convoqué à l'ambassade des États-Unis à Paris : « Que fait l'Europe ? Elle importe du gaz d'URSS. Il n'est pas question que vous importiez du gaz d'URSS parce que vous devenez vulnérable. S'ils cessent d'exporter ce gaz, vous serez dans la pénurie totale. » Je leur ai expliqué qu'en fait les quantités de gaz étaient relativement minimes, que c'était un préalable au développement des ressources de gaz en Mer du Nord et que toutes les installations qui utilisaient du gaz pouvaient aussi utiliser du fuel. Il y avait également une entraide de tous les pays européens puisque les réseaux de gaz étaient tous interconnectés. Donc le risque était faible et cela ne représentait au maximum que 20 % de la consommation de gaz de l'Europe. Finalement les États-Unis ont donné leur accord. J'ai fait par la suite une conférence dans la fameuse tour qui a été détruite le 11 septembre 2001 à New York. Huit cents Américains étaient là pour m'écouter et je les ai sans doute convaincus. Ils n'ont plus jamais soulevé le problème.

Le gaz a été une énergie d'appoint que nous avons développée au maximum pendant les périodes de pénurie. Nous avons obtenu ce résultat assez extraordinaire. Nous ne consommions pas plus de pétrole en 1980 qu'en 1973 grâce au gaz naturel, à l'énergie nucléaire, aux économies d'énergie, au développement de nos propres ressources qui commençaient à venir de la Mer du Nord. La CEE a financièrement aidé d'une manière considérable les entreprises d'équipement pétrolier pour développer de nouvelles techniques. En 1973 on ne savait exploiter le pétrole en mer qu'à cent mètres de profondeur. Les États-Unis en produisaient dans la Mer des Caraïbes mais à faible profondeur. Le pétrole de la Mer du Nord était à cinq cents ou six cents mètres. Comment le produire ? Nous avons à la Commission financé un programme de recherche qui a permis de mettre au point des techniques nouvelles. On a exploité ainsi du pétrole jusqu'à huit cents mètres de profondeur qui est encore produit aujourd'hui en quantités importantes en Mer du Nord. On a dépensé ainsi quelque cinq cents millions de dollars d'aide aux compagnies, ce qui représentait au total à peu près trois milliards de dollars de recherche fondamentale, si l'on tient compte des frais

supportés par l'industrie pétrolière elle-même pendant cette période.

JC : Je fais un petit bond en avant. Je voudrais passer au premier élargissement de la Communauté. Vous participez aux négociations sur l'élargissement. Dans les témoignages recueillis, certains donnent des interprétations au référendum négatif de la Norvège. Pour certains la raison serait la politique de la pêche, pour d'autres la politique énergétique. Quelle est votre position ?

GB : Comment s'est passé l'élargissement de six à neuf membres ? Vous savez qu'il y avait déjà eu plusieurs tentatives du côté britannique et que le général de Gaulle s'y était opposé. Finalement, à la troisième tentative et avec Pompidou, l'accord a été signé mais avec une différence fondamentale par rapport aux négociations antérieures. C'est l'histoire de l'OECE que je vous ai racontée avant la création du Marché commun : les Anglais voulaient une zone de libre-échange. Lorsqu'ils ont présenté une demande officielle pour entrer dans le Marché commun, ils ont présenté une proposition qui était aussi du type zone de libre-échange. Ils demandaient une modification fondamentale des règles du Traité de Rome. Le général de Gaulle s'y est violemment opposé dans un discours devenu célèbre. La troisième fois ils ont accepté purement et simplement le Traité tel qu'il était, et le président Pompidou a donné son accord.

En même temps, il y a eu l'Irlande et le Danemark. La Norvège s'était présentée mais elle connaissait un problème délicat. La Norvège est un pays très différent des autres. D'abord il n'y a pas de grandes industries. Trois choses comptaient dans l'économie de ce petit pays : l'exploitation du bois, la pêche, – cela ne gênait personne –, et l'énergie électrique qui était très bon marché puisqu'il s'agissait de barrages et que les Norvégiens payaient leur électricité très bon marché. Il n'y avait que des lignes de transport et des turbines au pied des barrages mais il n'y avait pas de centrales électriques. Il y avait surtout, et on le savait à cette époque puisqu'on était en 1972, des ressources importantes de pétrole, notamment dans la zone norvégienne de la Mer du Nord. Le gouvernement avait créé une société, Statoil, qui est une société d'État et qui avait la responsabilité de l'exploitation du pétrole. Alors, quand ils ont voulu entrer dans la Communauté, ils ont lu le Traité de Rome et se sont dit : « On ne pourra plus conserver notre monopole de production. » C'était donc un dilemme délicat car toute la souveraineté de la Norvège sur ses ressources risquait d'être remise en cause. J'ai eu beaucoup de contacts à cette époque avec l'ambassadeur de Norvège à Bruxelles qui m'a interrogé :

« Comment peut-on surmonter cette difficulté ? » J'ai répondu : « Il n'y a pas de problème. Vous avez une société, Statoil, qui ne doit tout d'abord pas vendre uniquement à ses filiales, mais tel n'est pas le cas. D'autre part vous avez créé cette société avant d'entrer dans la Communauté et vous avez donné des concessions à cette société que vous connaissiez. Si plus tard il y d'autres concessions à ouvrir, vous devrez mettre toutes les sociétés européennes en concurrence mais on ne peut pas, maintenant, vous attaquer là-dessus. » Alors l'ambassadeur m'a rétorqué : « Intervenez à la télévision norvégienne. » Trois jours avant le référendum, un Norvégien qui travaillait pour la télévision est venu dans mon bureau à Bruxelles. Nous avons parlé une heure, et je lui ai expliqué qu'ils étaient libres et surtout qu'ils avaient l'avantage que des sociétés d'autres pays puissent venir s'installer chez eux pour y développer leurs activités. Mais ce n'était pas tellement ce qui les intéressaient. Ce qu'ils voulaient c'était conserver leur monopole pétrolier. L'opération de l'adhésion a choqué l'opinion publique norvégienne mais d'après ce que m'a dit ensuite l'ambassadeur, les pronostics donnaient au début 56 % de voix contre. Il y en a eu finalement seulement 54 %. J'avais gagné 2 % mais ce n'était pas assez pour qu'ils entrent dans la CEE.

Ensuite nous avons eu des relations étroites avec la Norvège. Je m'y rendais chaque année et je recevais également des Norvégiens à Bruxelles : ils ont été associés à la Communauté sans graves problèmes. Les Norvégiens sont très renfermés. Les Suédois sont différents car ils disposent de nombreuses industries, comme Volvo mais également d'autres, et dans tous les domaines. Pour la Norvège ce n'était pas une question de survie. Cela ne l'est pas non plus pour la Suisse. Ils sont libres d'y entrer ou de ne pas y entrer.

JC : Dans quelles mesure le « non » norvégien a-t-il été une surprise pour la Commission ?

GB : Nous le savions à l'avance. Ce sont eux qui avaient posé leur candidature. Vous savez que les pays sont libres. Demain la Pologne peut rentrer avec l'accord de tout le monde mais si elle dit non, elle n'entrera pas. C'est son problème, pas le nôtre. L'Europe est une construction ouverte à tous les pays qui en font la demande. D'où la difficulté actuelle avec la Turquie. Si la Turquie pense un jour à y rentrer et qu'elle satisfait à toutes les conditions des Traités, ce sera difficile de dire non. Mais c'est un autre problème.

JC : Qu'en est-il de l'Angleterre, de l'Irlande et du Danemark ? Les problèmes énergétiques constituaient-ils un point important pour eux dans cette négociation ?

GB : Oui. Pour l'Angleterre, c'était surtout le maintien de son industrie pétrolière, BP et Shell. Elle a, après, voulu rester en dehors de certaines règles, notamment l'union monétaire. Donc c'est cela le vrai risque de ce pays. On investit dans des pays qui sont dans la Communauté mais pas dans des pays qui n'y sont pas à 100 %.

Le problème de la Grande-Bretagne s'est aussi posé pour ses concessions pétrolières. Je peux vous raconter une anecdote mais ce n'est qu'une anecdote. C'était après l'entrée de la Grande-Bretagne. Le développement des ressources pétrolières en Mer du Nord n'avait, jusque là, posé aucun problème mais j'ai reçu un jour un représentant de la Shell que je connaissais bien et trois agents de leur service juridique, accompagnés d'un avocat dont je ne citerai pas le nom mais qui est Français. Ils sont venus me dire : « Le gouvernement britannique a accordé des concessions d'exploration en Mer du Nord. Tout a été donné à la BP. Nous, Shell nous n'avons rien eu. Que pouvons-nous faire ? Je leur ai répondu : « Il y a une règle quand même. Si on fait un appel d'offre pour accorder des concessions pétrolières, ce doit être ouvert à toutes les entreprises de la Communauté. Donc, Shell doit être admis au même titre que BP. Par conséquent si vous voulez protester auprès du gouvernement britannique, vous avez la possibilité de le faire. » C'était la concurrence directe Shell-BP. Shell était en fait plus importante que BP en tant que société pétrolière mais elle avait un caractère plus international. Pendant le déjeuner leur avocat a pris la parole : « Écoutez, vous n'allez pas faire un procès au gouvernement britannique. Pour la Shell ce serait désagréable. Mais allez voir le ministère de l'Industrie et dites-lui que s'il ne vous accorde pas dans un délai raisonnable des concessions en Mer du Nord, vous l'attaquerez en justice. » C'est comme cela que Shell a obtenu par la suite des concessions en Mer du Nord. Vous voyez que le problème a tout de même été soulevé.

Après l'élargissement, il y a eu en 1973 un nouveau mémorandum sur la politique pétrolière qui devenait très importante car nous approchions de la crise. Nous la sentions venir mais nous ne savions pas dans quelles conditions. Personne n'imaginait qu'il y aurait la Guerre du Kippour qui a déclenché le premier choc pétrolier. On se rendait bien compte que l'OPEP étendait son pouvoir. Ils avaient augmenté le nombre de pays adhérents, mais, surtout, une décision des Nations Unies avait été prise entre-temps à la demande des pays du Tiers-Monde qui disaient que les ressources minérales d'un pays appartiennent à ce pays. Ce pays pouvait accorder des concessions mais il était propriétaire de son pétrole comme il était propriétaire de toutes ses ressources. Cette décision des Nations Unies a donné un pouvoir grandissant à l'OPEP. Jusque là les gouvernements avaient accordé des concessions à des sociétés

pétrolières internationales mais c'était un accord bilatéral. Après cette décision ils pouvaient du jour au lendemain changer d'avis et dire : « Ce pétrole nous appartient. Nous nationalisons. » C'est ce qu'avait déjà fait l'Irak et ce que d'autres pays ont pu faire par la suite. La plupart ont créé des sociétés nationales. Donc nous devenions tributaires de ces sociétés nationales qui possédaient le pétrole et qui avaient seulement des concessions pour son exploitation. Mais ces exploitants n'avaient plus la possession de cette ressource, ce qui constituait une contrainte. La Guerre du Kippour n'était pas encore là mais on sentait bien la force des pays producteurs se développer.

Le Conseil de la CEE a adopté en avril 1973 un second mémorandum intitulé « Orientations et actions prioritaires pour la politique énergétique communautaire ». Ce texte a été approuvé le 22 mai dans un délai très rapide par le Conseil. Il renforçait toutes les actions précédentes qui avaient été prises après la fusion des exécutifs et qui visaient surtout une concertation entre les pays consommateurs. S'il y avait un événement grave, tous les pays consommateurs devaient se mettre d'accord sur les mesures à prendre. Les pays de l'Europe étaient d'accord pour engager des relations directes avec les pays producteurs, ce qui ne s'était pas fait à l'AIE pour des raisons que j'ai déjà exposées. Le texte prévoyait le développement d'énergies de substitution, c'est-à-dire du gaz naturel, de l'énergie nucléaire, qui étaient les deux alternatives possibles. Par la suite six décisions ont été prises par le Conseil : l'accroissement des stocks à quatre-vingt-dix jours et, ce qui est encore beaucoup plus important, l'extension du programme de recherche du pétrole. Jusque là les programmes de recherche communautaire étaient limités au charbon et à l'énergie nucléaire. Cette nouvelle décision a permis d'intervenir pour trouver de nouveaux gisements de pétrole. L'ensemble de ces mesures n'a pas résolu la crise pétrolière mais a armé la Communauté pour réagir dès que des difficultés sont intervenues.

EB : A-t-on fait le tour ? Y a-t-il encore un point sur lequel vous souhaitez revenir ?

AD : J'ai une question qui concerne exclusivement la France. À la suite de la découverte du pétrole saharien, en 1956, la France a dû écouler son pétrole. Avant de créer l'UGP qui va devenir Elf-Erap, le ministre de l'Industrie, Jean-Marcel Janneney, a développé un projet qui visait à favoriser l'écoulement du pétrole brut communautaire. Autrement dit, on taxerait les produits raffinés et non-raffinés à partir du pétrole non communautaire mais on taxerait moins les produits raffinés à partir du pétrole communautaire. C'était évidemment pour favoriser l'écoulement du pétrole saharien mais, dans l'esprit de Jeanneney, on pourrait aussi favoriser

d'autres sources de pétrole communautaire. Il envoie un délégué dans tous les ministères des États partenaires. Sans doute y-a-t-il eu des contacts avec Marjolin en 1959 ou en 1960. C'est juste avant que l'on crée l'UGP car cette solution européenne n'a pas pu être adoptée. Alors, je voulais savoir si elle avait été soutenue par la Commission ? Vous souvenez-vous de ce projet ?

GB : C'est avant la création de la Commission. Je n'en ai pas été informé.

AD : Non, c'était en 1960.

GB : Oui, la Commission a démarré en 1960. On installait les bureaux, etc. Je n'ai jamais entendu parler de cette proposition. J'ai bien connu Jean-Marcel Jeanneney et je l'ai encore vu récemment à un colloque sur Marjolin à l'Institut<sup>2</sup>. Mais je n'ai jamais entendu parlé de cette proposition. Le développement du pétrole du Sahara avait commencé peu de temps auparavant. La société d'exploration, qui était une société française, avait découvert ce pétrole.

Ensuite il fallait créer une société pour l'écouler : Elf-Erap. C'était avant que la France ne quitte l'Algérie. Ce que je veux vous dire c'est que les relations avec le gouvernement français ont été excellentes.

Plus tard je suis allé en Algérie. C'était en 1968. Marjolin n'était plus là. C'est Haferkamp qui est venu. Nous avons été invités par l'ERAP. C'était quelque chose d'absolument extraordinaire. On avait créé une oasis en plein milieu du désert avec des bureaux magnifiques. C'était une exploration qui se faisait à très grande profondeur et qui était très profitable. Avant d'atteindre le pétrole on atteignait la nappe d'eau. On avait utilisé cette eau pour créer l'oasis. Le pétrole était transporté par pipe-line jusqu'à la côte et la vente s'est faite dans des conditions normales. Il est fort possible que le gouvernement français soit intervenu auprès des sociétés internationales pour payer ce pétrole plus cher. Je n'en ai pas eu communication mais c'était un pétrole qui coûtait relativement cher, notamment plus cher que le pétrole du Moyen-Orient. Je pense que les compagnies qui ont opéré en France ont peut-être accepté volontairement de l'acheter cher sans qu'il n'y ait ni une législation ni une obligation de le faire. J'ai été invité à retourner à Hassi-Messaoud après la guerre d'Algérie. J'ai découvert un monde totalement différent. Les Algériens exploitaient le pétrole mais dans

---

<sup>2</sup> Il s'agit du colloque qui a eu lieu à l'Institut de France à Paris le 9 décembre 2003.

des conditions déplorables. Par exemple, à l'origine, quand il y avait un incident, qu'une pompe ne marchait pas, la pompe arrivait de Paris vingt-quatre heures après et était immédiatement installée. Après, quand une pompe ne marchait pas, il fallait six mois pour la faire remplacer parce que le gouvernement français ne souhaitait pas tellement aider le gouvernement algérien.

AD : Je vous remercie.

HAEU AHUE HAEU AHUE

Nom	
Albert Michel.....	10
Allais Maurice.....	1, 5
Balladur	
Édouard.....	21,22
Balogh Thomas .....	1,6
Bobba Franco.....	10
Brondel carrière antérieure.....	2
Brondel, formation.....	1
Brondel, guerre.....	1
de Gaulle Charles.....	10,11,24,25
de Lattre de Tassigny.....	!
Duquesne de la Vinelle Louis.....	3,10
Flory Jean.....	11
Giraud.....	18
Haferkamp.....	14,15,29
Halstein Walter .....	3
Hartmann Jacques.....	15
Jeanneney Jean-Marcel.....	28
Jobert Michel.....	21,22
Lapie Pierre-Olivier.....	13
Marjolin Robert.....	2,4,5,6,7,9,10,11,12,13,16,17,18,19,20,28,29
Meyer René.....	13
Monnet Jean .....	2,7
Nora Simon.....	13
Pineau Christian .....	4
Pompidou Georges.....	13,21,22
Prate Alain.....	10
Spaak Fernand.....	15
Spaak Paul-Henri.....	4,5,8,9,15